

Espoirs 89 : le tutorat pour l'emploi**Le contexte de l'innovation**

Le Conseil général s'est engagé dans une démarche très volontariste au service de la recherche d'emploi, pour des jeunes âgés de 18 à 24 ans, inscrits à Pôle Emploi.

C'est une volonté politique, au bon sens du terme, d'un président de conseil général qui ne peut se résoudre à voir de trop nombreux jeunes rester sur le bord de la route de l'emploi.

L'idée innovante

Création de l'opération baptisée Espoirs89, en demandant aux cadres du Conseil général d'être le tuteur individuel d'un jeune sans emploi, sur une durée de 1 an, y compris quand le jeune a retrouvé un emploi.

L'objectif recherché

L'objectif premier est de démontrer que les jeunes ont bien souvent comme problème N° 1, un manque d'accompagnement personnalisé, de méthode et de suivi sur la durée.

L'objectif second est de démontrer l'engagement des cadres, la bonne connaissance du marché de l'emploi sur le département et l'efficacité de la solidarité intergénérationnelle.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Partenariat avec Pôle Emploi pour identifier 89 jeunes volontaires qui ont accepté de suivre la méthode et les conseils du tuteur, tout en restant inscrit à Pôle Emploi.

Réunion d'information des cadres du Conseil général, cadres qui ont par définition un savoir-faire d'encadrement

Constitution de 89 binômes selon le lieu de résidence ou de travail

Premiers entretiens individuels de « découverte » (Tuteurs-Jeunes)

Création d'un site internet dédié : espoirs89.com

Nomination d'une médiatrice de l'opération (agent du service communication) pour créer du lien

Communication de l'opération sur cg89.com et dans le mensuel du Conseil général (« Au fil de l'Yonne »)

Le contenu de la réalisation

Remise à plat du CV des jeunes et identification d'une orientation ou d'une formation professionnelle

Conseils en expression écrite et orale

Réunion hebdomadaire (1h minimum) pour chaque binôme

Sous la présidence effective du Président du Conseil général, Forum trimestriel des 89 binômes pour mutualiser les bonnes pratiques. Interventions de chefs d'entreprises et de responsables de d'organismes de formation

Le contenu de l'opération est avant tout de « l'humain », c'est-à-dire l'expérience, les réseaux et la volonté des cadres d'une part, et la détermination et la motivation des jeunes d'autre part.

C'est enfin une organisation très rigoureuse, pilotée par la direction de la communication du Conseil général, pour suivre les 89 binômes et répondre en temps réel à tout dysfonctionnement éventuel. La qualité réside dans la continuité.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

La volonté du président du Conseil général et l'implication du service Communication.
Coût global : 2000 euros environ (papeterie, etc.)

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

10 mois après le lancement de la première promotion (2011-2012), 67% des jeunes du dispositif Espoirs89 ont soit signé un CDI soit une formation qualifiante longue.

4% des jeunes ont quitté le dispositif pour des raisons personnelles ou de déménagement.

29% continuent leur recherche d'emploi.

100% des cadres maintiennent leur action de tutorat et acceptent de participer à la promotion 2012-2013.

La volonté est de reconduire l'opération et de montrer l'exemple sur l'ensemble du département, en faisant la démonstration que le tutorat est une méthode particulièrement efficace pour trouver que les jeunes, bien souvent sans expérience et avec peu de formation, trouvent un emploi.